## COM(2017) 695 final LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

**QUINZIÈME LÉGISLATURE** 

**SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 décembre 2017 Enregistré à la Présidence du Sénat le 6 décembre 2017

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Recommandation de décision du Conseil** autorisant l'ouverture de négociations au nom de l'Union européenne en vue du renouvellement du protocole à l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec Sao Tomé-et-Principe

E 12589

Ce document est disponible auprès du secrétariat des Affaires européennes.